

LES ESPACES MARITIMES : APPROCHE GEOSTRATEGIQUE

Les espaces maritimes désignent les mers et les océans. Ils **représentent 71% de la surface terrestre contre seulement 29% pour les continents**. Pour cette raison, le contrôle des espaces maritimes constitue l'une des clés de la puissance d'un Etat et ce d'autant plus qu'aujourd'hui **75% des échanges internationaux sont accomplis par voie maritime**.

Précisément, en quoi les espaces maritimes représentent-ils aujourd'hui un intérêt stratégique pour les Etats ?

Pour les Etats, les enjeux de la maîtrise des espaces maritimes sont d'une triple nature : juridique, économique et politique.

I/ Un enjeu juridique

Depuis la Convention **de Montego Bay (Jamaïque), signée en 1982, et entrée en vigueur en 1994, est officiellement né un droit de la mer**, destiné à éviter la multiplication de conflits étatiques liés au tracé des frontières maritimes.

Cette convention divise l'espace maritime en trois zones principales :

D'une part, en bordure du littoral, la mer territoriale, **large de 12 milles marins** sur laquelle l'Etat exerce ses droits souverains.

D'autre part, au large de la mer territoriale, **jusqu'à 200 milles nautiques à partir de la côte, s'étend la zone économique exclusive (ZEE)**, sur laquelle chaque Etat exerce des droits souverains en matière d'exploitation des ressources, sans toutefois pouvoir y empêcher la circulation et le survol.

Enfin, au large de la ZEE, au-delà des 200 milles nautiques se trouvent **les espaces maritimes internationaux qui couvrent 64% des océans**

La naissance d'un droit de la mer, toutefois, n'a pas mis fin à la persistance de revendications maritimes de la part de certains Etats. De nos jours, **93 Etats côtiers ont ainsi demandé auprès de l'ONU une extension de leur ZEE**. Les deux espaces maritimes les plus convoités au cours de ces dernières années sont d'une part, **l'océan glacial Arctique**, rendu exploitable par les Etats côtiers (Etats-Unis, Canada, Russie, Danemark, Norvège) en raison du réchauffement climatique et de la fonte des glaces (voies maritimes, pétrole) et d'autre part, **la mer de Chine méridionale**, que se disputent des Etats côtiers (Chine, Taiwan, Philippines, Malaisie, Brunei, Indonésie, Vietnam) dont les ZEE s'entrecroisent. (Ex : îles Shenkaku)

L'espace maritime, néanmoins, n'est pas seulement l'objet d'un enjeu juridique, consistant à définir la limite des droits souverains des Etats côtiers. Il est surtout l'objet d'un enjeu économique permettant de percevoir les revenus parfois très importants qu'offrent la mer et les océans.

II/ Un enjeu économique

L'espace maritime peut être perçu, par les Etats, comme une « autoroute de la mer ». Comme toute autoroute, celle-ci impose, aux **usagers qui l'empruntent, le paiement d'un droit de péage et, pour le pays qui en est propriétaire, la dispense de toute forme de taxe**. L'espace maritime est pour l'Etat exploitant, **une source de revenus** en même temps qu'une source d'économie. Cette question est d'autant plus cruciale que, de nos jours, du fait de la **littoralisation des économies**, la grande majorité du commerce mondial de marchandises s'accomplit par voie maritime. De surcroît, les bateaux, qui sillonnent les mers à longueur d'année, empruntent tous des itinéraires sensiblement identiques, des points de passage obligés tels les caps, les détroits et les canaux interocéaniques. **Ces points stratégiques destinés à réaliser des gains de temps et d'argent sont appelés des seuils**. Certains seuils sont naturels : par exemple, les détroits de Gibraltar, du Bosphore, des Dardanelles, d'Ormuz ou de Malacca. D'autres, à l'inverse, **sont artificiels** : par exemple, les canaux interocéaniques de Panama et de Suez. Il faut signaler aussi que certains réseaux traversent les océans : **certains oléoducs et gazoducs, comme celui entre l'Algérie et l'Italie. Il existe également des réseaux de câbles qui supportent le trafic de la bande passante Internet.**

L'espace maritime, lieu de circulation, peut être aussi perçu comme un **espace de production** : les fonds marins disposent également d'importantes ressources, notamment minières, énergétiques et halieutiques. On estime ainsi que, **au XXIe siècle, plus du tiers des hydrocarbures sera extrait des fonds océaniques, soit l'équivalent de 30 à 40 ans de consommation**. Le sous-sol marin recèle actuellement entre un tiers et un quart des réserves de gaz (34%) et de pétrole (27%) de l'humanité, et fournit un tiers de la production mondiale (33%) grâce aux progrès techniques de l'offshore profond (en Norvège, dans le golfe du Mexique, au large du Brésil). **100 millions de tonnes de poissons et de crustacés** sont ainsi pêchés chaque année, souvent dans l'une des

principales zones de pêche situées au large de la côte ouest de l'Amérique, à l'est de celle de l'Asie et au nord-ouest de celle de l'Europe. En conséquence, **les ressources halieutiques s'épuisent rapidement** et leur protection n'est pas toujours respectée. Les Japonais, par exemple, acceptent difficilement l'arrêt de la pêche à la baleine et les Français celle du thon rouge. C'est dire que les espaces aquatiques sont particulièrement sensibles aux problèmes environnementaux. De nombreuses **catastrophes écologiques** ont eu pour théâtre les mers et les océans, comme les marées noires liées au transport de pétrole. On peut citer celle faisant suite au naufrage de **l'Erika en Bretagne en 1999** ou encore **l'explosion d'une plateforme pétrolière dans le golfe du Mexique en 2010**.

L'espace maritime, toutefois, n'est pas seulement l'objet d'enjeux à la fois juridique et économique. Il est aussi, et peut-être plus encore, l'objet d'un enjeu politique entre des pays désireux d'affirmer leur puissance.

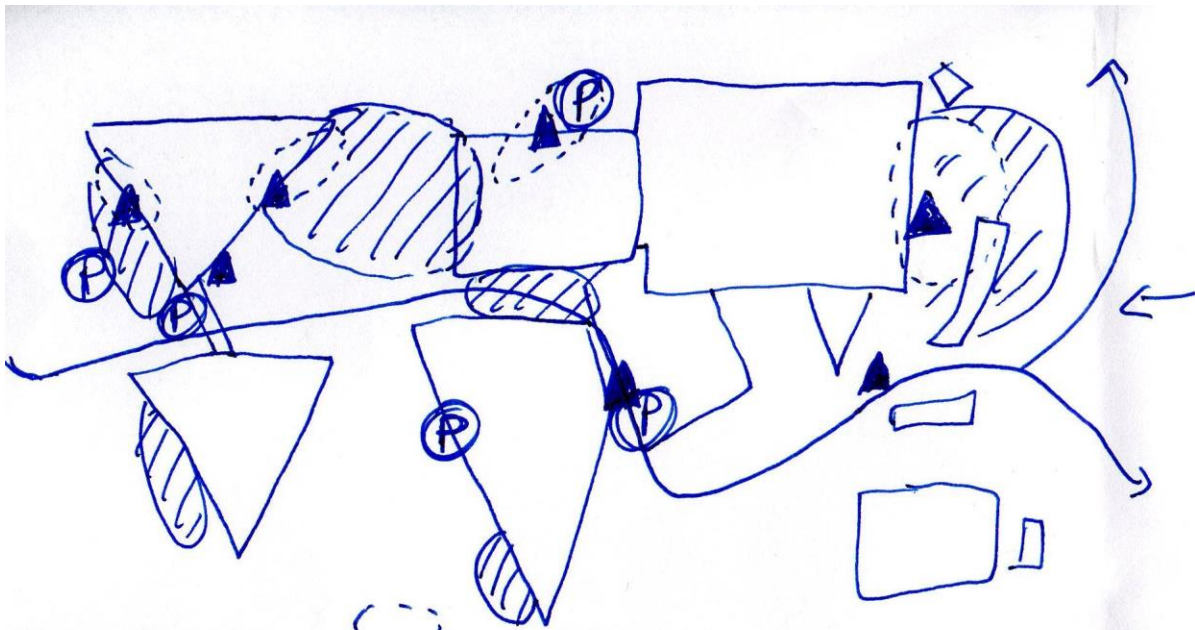
III/ Un enjeu politique

Les Etats-Unis sont à la tête de la 1^{re} puissance maritime militaire mondiale. Ils sont les seuls à disposer des moyens d'intervenir sur n'importe quel théâtre d'opération. **Pour preuve : ils détiennent 12 porte-avions sur un total mondial de 16 ainsi que de la moitié des sous-marins nucléaires d'attaque qui existent dans le monde.** Leurs capacités de projection dans l'espace mondial reposent sur leurs 12 porte-avions, leurs 12 porte-hélicoptères d'assaut, leurs 4.000 aéronefs embarqués et sur un corps d'élite spécialisé dans les interventions extérieures, **les Marines, composés de 225.000 soldats**. Les Etats-Unis, enfin, qui ont partagé l'espace maritime mondial en sept grandes zones, continuellement parcourues par leurs flottes de guerre, disposent de **199 bases navales dispersées à travers le monde** : 45 sont implantées dans des territoires qui leur appartiennent et 154 dans 17 pays étrangers alliés.

Les autres grandes puissances navales, tels la France, le Royaume-Uni et la Russie, font pâle figure comparées à l'armada américaine et elles s'efforcent essentiellement de contrôler et de sécuriser les routes maritimes qu'elles jugent vitales, en particulier les passages stratégiques que sont les détroits et les canaux, plus exposés que d'autres à la piraterie. **L'histoire a montré que parfois, si les circonstances l'exigent, un canal entier peut être interdit à la navigation, à l'image de ce qui s'est passé avec le canal de Suez, fermé de 1967 à 1975, au lendemain de la guerre des Six-Jours entre Israël et ses voisins arabes.**

Pour les Etats, du moins si l'on excepte les **44 pays enclavés dépourvus de tout littoral**, la maîtrise des espaces maritimes représente donc bel et bien un intérêt stratégique majeur : d'abord, parce que, sur le plan juridique, elle permet de compléter la souveraineté terrestre par une souveraineté maritime ; ensuite, parce que, sur le plan économique, elle permet de percevoir les revenus parfois très importants qu'offrent la mer et les océans ; enfin, parce que, sur le plan politique, elle permet aux Etats côtiers de renforcer leur rayonnement militaire.

L'accès à la mer, s'il reste indiscutablement un atout pour un état est devenu source de soucis : pollution, tensions politiques, épuisement des ressources...



Zones Portuaires
 Grdes façades maritimes

Grde concentrat° ports ▲

Zones pêche ≡

Routes Maritimes
 principales

Ⓟ Petrole off shore